

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales de chaque préfet concerné dans ses départements : 86 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La validité des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements de la région Île-de-France : 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. Les annonces judiciaires et légales de la région Île-de-France sont publiées dans le Parisien. Les annonces judiciaires et légales hors Contribution de solidarité commerciale sont publiées dans le Parisien. Les annonces judiciaires et légales hors Contribution de solidarité commerciale sont publiées dans le Parisien. Les annonces judiciaires et légales hors Contribution de solidarité commerciale sont publiées dans le Parisien.

Enquête publique

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE MONTLHERY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

1ère insertion

Par arrêté en date du 5 mai 2021, le Maire de MONTLHERY a procédé, en application du code de l'environnement, à l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme de MONTLHERY.

Cette enquête se déroulera du mardi 25 mai au mercredi 9 juin 2021 à 17 heures inclus.

Madame Muriel BESSÈVRE, Ingénieur de l'École Polytechnique Fémérale, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur pour la conduite de cette enquête.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés et consultables à la mairie de MONTLHERY, Château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, samedi de 9 h à 12 h).

Le dossier d'enquête est également consultable sous format numérique sur le site internet www.montlhery.fr et sur un poste informatique au service urbanisme aux heures habituelles d'ouverture.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de Monsieur Claude PONS, Maire de MONTLHERY.

Toute personne peut obtenir, à sa demande et à ses frais, communication du dossier d'enquête auprès du Maire dès la parution du pré-

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie de MONTLHERY.

- mardi 25 mai 2021 de 8 h à 12 h
- lundi 31 mai 2021 de 13h30 à 17 h
- mercredi 9 juin 2021 de 13h30 à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être consignées sur le registre d'enquête papier, - reçues de manière écrite ou orale par le Commissaire Enquêteur lors de ses permanences, - adressées à l'attention du Commissaire Enquêteur soit par courrier, - Mairie de MONTLHERY, Rue Blanche de Castille - BP 70204 - 91315 MONTLHERY Cedex - soit par courrier électronique à mairie@ville-montlhery.fr

Le Commissaire Enquêteur examinera les observations consignées et les communiquera au Maire qui disposera d'un délai de 15 jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le Commissaire Enquêteur transmettra au Maire son rapport et ses conclusions inclus.

Une copie du rapport et des conclusions sera adressée à Monsieur le Préfet de l'ESSONNE et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de VERSAILLES.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus à disposition du public en Mairie de MONTLHERY et sur son site internet www.montlhery.fr pendant un an.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal de MONTLHERY sera compétent pour approuver par délibération la modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifiée pour tenir compte des observations du public, des avis émis par les personnes physiques associées et par le Commissaire Enquêteur.

COMMUNE

DEPNAY-SUR-ORGE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la mise en concordance des cahiers des charges des lotissements des Jardins d'Epinay et «Le Domaine d'Epinay» avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) communal

Le public est informé que, par arrêté municipal n°88/2021, en date du 12 avril 2021, le Maire de la commune d'Epinay-sur-Orge a autorisé la mise en concordance des cahiers des charges des lotissements «Les Jardins d'Epinay» et «Le Domaine d'Epinay» avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) communal.

Cette enquête publique se déroulera pendant une période de 31 jours consécutifs, du jeudi 06 mai 2021 au samedi 05 juin 2021 inclus. Le siège de l'enquête publique sera la Mairie d'Epinay-sur-Orge, 9 rue de l'Église, 91350 EPINAY-SUR-ORGE.

Monsieur Bernard ALEXANDRE, ingénieur d'architecture, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n°E21000030/78 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles.

Durant le temps de l'enquête, les dossiers sont consultables, aux jours et horaires d'ouverture habituels, en mairie d'Epinay-sur-Orge et sur le site internet de la Ville : www.ville-epinay-sur-orge.fr.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, les conclusions du commissaire enquêteur et le registre d'enquête, seront déposés à la mairie et pourront être consultés aux jours et heures habituels de la mairie, soit, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mercredis et samedis de 8h30 à 12h00.

Chaque personne souhaitant déposer des observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête publique ou les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie (À l'attention du Commissaire Enquêteur - Mairie d'Epinay-sur-Orge - 9, rue de l'Église - 91350 EPINAY SUR ORGE) le par voie électronique avant le 05 juin à 12h00 à l'adresse suivante : enquete@ville-epinay-sur-orge.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :

- mardi 03 mai 2021 de 09h00 à 12h00
- Samedi 15 mai 2021 de 09h00 à 12h00
- jeudi 27 mai 2021 de 14h00 à 17h30
- Samedi 05 juin 2021 de 09h00 à 12h00 (Clôture de l'enquête publique)

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public sur le site internet de la commune et à la mairie (Service Urbanisme), pour une durée d'un an, aux jours et aux heures habituels d'ouverture.

Au vu des observations du public et des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal se prononcera par délibération pour approuver ou pas des modifications au projet de mise en concordance des cahiers des charges des lotissements «Les Jardins d'Epinay» et «Le Domaine d'Epinay» avec le PLU communal en vue de l'approuver. Cette approbation sera définitivement entérinée par arrêté de Madame la Maire.

Constitution de société

Par acte SSP du 25/01/2021, il a été constitué une SAS dénommée : HSB ASSOCIÉS Siège : HSB Nom commercial: HSB ASSOCIÉS Siège social : 5 rue de paradis, 91270 VERRIÈRES LE BUSSON Capital : 100 € Objet : Publication d'articles /interviews /revues /activités sur le championnat Italien. Paravis : tous les jours de 9h00 à 19h00. Les membres fondateurs ont souscrit les parts de 100€ chacune. Présents sur les réseaux sociaux Président : SINCE HINGO 5 rue de paradis 91370 VERRIÈRES LE BUSSON Directeur Général : M PASCAUD Benjamin 29 rue max domeray 91300 MASSY. Transmissions des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Adhésion aux assemblées et exercice du droit de vote : tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durées : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de EVRY

Par ASSP en date du 18/01/2021, il a été constituée une SAS dénommée :

AFRICA EXOTIK

Siège social : 3 RUE ETIENNE LEBEAU 91200 AÏRES-MONS Capital : 100 € Objet social : VENISE AFRICA EXOTIK Président : NISSO BEAUFORT 18 RUE ETIENNE LEBEAU 91200 AÏRES-MONS. Durée : 99 ans. Adhésion aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés. Adhésion aux assemblées et exercice du droit de vote : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de EVRY

Divers sociétés

CHANGEMENT DE PRESIDENT - NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

CHEDEVILLE SAS, à associé unique, au capital social de 549 864 €, Siège social : 20 rue du Port d'Avignon 404 875 728 RCS EVRY

L'assemblée unique a décidé, le 03 mai 2021, avec effet immédiat, de nommer : - Monsieur Bruno VERLIHAC demeurant à BRIE COMTE ROBERT (77120) 8 rue Pasteur, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Richard CHEDEVILLE, démissionnaire. - Monsieur Julien VERLIHAC demeurant à COMBES LA VILLE (77390), 31 rue du Bois des Limosins, en qualité de Directeur Général Pour avis,

LE PROTIER

SAS au capital de 700 €. Siège social : 19 rue Louis muret, 91240 ISNY RCS EVRY 8139789497 Par décision de l'AGE du 21/04/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 4 rue François Collettalement B - Appartement B22 91450 ISNY à compter du 22/05/2021

BH SASU au capital de 500 € Siège : 108 AVENUE ROBERT SAILLARD 91600 SAVIGNY SUR ORGE RCS de EVRY
BH SASU au capital de 500 € sise 108 AVENUE ROBERT SAILLARD 91600 SAVIGNY SUR ORGE RCS de EVRY
Par décision de l'AGE du 26/04/2021, il a été décidé d'augmenter le capital social de 9.500 € par apport de compte courant d'associés, le portant ainsi à 10.000 €. Mention au RCS de EVRY

Insertions diverses

Monsieur LE FLOCH -- RA691 Marie, Anne Monique, Natthalie née le 11/07/1966 à 91000 EVRY demeurant 24 RUE DES BORDS, 91450 ETIOLLES agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de LE FLOCH.

Mme François-Blique Aurélie Marie née le 02/07/1961 à Pessac, (33), demeurant 2 rue du Général Pierre Létour, 91230 MONTGERON, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique (François-Blique) celui de François.

Monsieur LE FLOCH -- RA691 Aurélie Marie née le 02/07/1961 à Pessac, (33), demeurant 24 RUE DES BORDS, 91450 ETIOLLES agissant en son nom personnel dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de LE FLOCH.



RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Gagnez des cadeaux exceptionnels avec Le Parisien !

VOUS PREFEREZ PLUS D'UN SIMPLE ABONNÉ

Rencontre avec la rédaction, visites de lieux insolites, séjours en famille, pièces de théâtre, concerts, expositions, places VIP, accès backstage....

Pour tenter votre chance, connectez-vous sur votre espace abonné [sur leparisien.fr](http://leparisien.fr)



